

Minister of National Health
and Welfare



Ministre de la Santé nationale
et du Bien-être social

Ottawa, K1A 0K9

le 12 février 1993

Son Excellence Sir Nicholas P. Bayne, KCMG
Haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada
80, rue Elgin
Ottawa (Ontario)
K1P 5K7

Monsieur le Haut-commissaire,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du
5 février 1993 qui se lit comme suit:

(Voir la Note du Haut-commissariat de Grande-Bretagne du
5 février 1993)

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement du Canada
accepte les propositions énoncées dans votre lettre.

Par conséquent, votre lettre et son annexe, ainsi que la présente
réponse, dont les versions française et anglaise font toutes également foi,
constituent un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord établissant les
termes et conditions de réciprocité en matière de sécurité sociale entre le
Canada et Jersey et le Canada et Guernesey.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Haut-commissaire,
l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Benoit Bouchard".

Benoit Bouchard